BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 225

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON

Ventes et cessions

403 095 938 RCS Tarascon.
SYSTEM'ATIC.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10671.43 EUR.
Adresse : Zone du Roubian, 13150 Tarascon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : METAL SERVICE ORGANISATION Forme : société à responsabilité limitée unipersonnelle Adresse du siège : 18, rue des artisans – ZAC du Roubian à 13150 Tarascon, Capital : 8.000 euros Numéro unique d'identification : 433 659 802 Lieu d'immatriculation : RCS TARASCON Société absorbée : SYSTEM'ATIC Forme : société à responsabilité limitée unipersonnelle Adresse du siège : zone d'activité du Roubian à 13150 Tarascon Capital : 10.671 euros Numéro unique d'identification : 403 095 938. Lieu d'immatriculation : RCS TARASCON Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 126.048 euros Passif : 97.038 euros La société METAL ORGANISATION SERVICE société absorbante et la société SYSTEM'ATIC étant détenues par une holding commune, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du présent traité, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. La Balance entre la valeur nette des biens et droits apportés ressort à la somme de 29.010 euros. Conformément à l'article 746-1 nouveau du PCG, la contrepartie des apports sera inscrite au compte « report à nouveau ». Date du projet commun de fusion : 03 novembre 2020 Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Tarascon pour la société absorbée et absorbante le 5 novembre 2020..